

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

 E C R E T N° 135/PR

portant nomination d'un Adjoint à l'Inspecteur
des Affaires Administratives.-

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
VU le décret n° I44/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
VU le décret n° I32/PR/SGG du II Août 1964, portant organisation, fonctionnement
et attributions de l'Inspection Commune des Affaires Administratives du
Dahomey ;
VU la loi n° 64-34 du 12 Décembre 1964, fixant la liste des hauts fonctionnaires
de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République,
le Conseil des Ministres étant obligatoirement entendu ;
VU les nécessités du service ;
Le Conseil des Ministres entendu,

 E C R E T E

ARTICLE 1er. - M. MIGAN Max Albert, Administrateur de 2ème classe, est nommé
Adjoint à l'Inspecteur des Affaires Administratives.

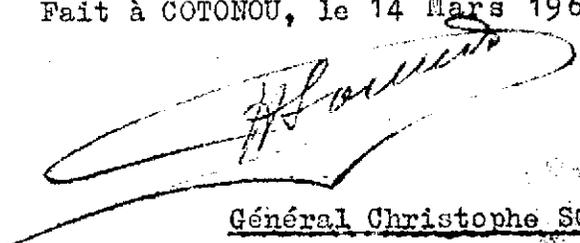
ARTICLE 2. - Le présent décret qui prendra effet à compter de la date de prise
de service de l'intéressé sera enregistré, publié et communiqué partout
où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 14 Mars 1966

Par le Président de la République,

AMPLIATIONS :

PR..... 4
MEAE..... 2
SGG..... 4
IAA..... 2
DGF-DB-CF-DC 8
Ministères.. 10
JORD..... 1
Cpté PR..... 4
Trésor..... 2


Général Christophe SOGLO.-

P. Le Ministre des Finances
et des Affaires Economiques absent,
Le Ministre des Affaires Etrangères
chargé de l'intérim,

